

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 26 janvier 2024, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 17 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire.**

Etaient présents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, René LEMERLE, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL.

Procurations : M. Sylvain DELEVILLE a donné pouvoir à Mme Laïla MEILLAUD, M. Bernard GIRAUD a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY.

Absente excusée : Mme Lydie ROBERT

Absents : Mme Sandra AUJOL, MM. Marien DUFOURD, Jean-Claude PROST.

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2024-04 : SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA) : ADHESION DE LA COMMUNE DE LEMPTY ET APPROBATION DE LA MODIFICATION DE STATUTS

M. le Maire expose au conseil municipal que le comité syndical du SMEA de la Basse Limagne a approuvé l'adhésion de la commune de Lempty au SMEA de la Basse Limagne au titre de l'assainissement collectif et la modification des statuts qui en découle, par délibération n° 2023-12-51 du 14 décembre 2023,

La commune de Mur sur Allier a 3 mois pour se prononcer sur cette adhésion,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de LEMPTY au SMEA de la Basse Limagne au titre de l'assainissement collectif

- **APPROUVE** la modification des statuts qui en découle.

Fait à Mur sur Allier le 26 janvier 2024,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean DELAUGERRE